L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; LUNDI MATIN, 12 SEPTEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES;
C. F. WEISSE. E. DUFOUR
E. DUVERGER. S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI MATIN, 12 SEPTEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Fortifications d'Anvers.

Les questions, c'est-à-dire les sujets de discussion, se succèdent encore plus rapidement en Europe que parmi nous. Celle des fortifications d'Anvers occupe en ce moment les loisirs de la presse de l'Ancien Monde que le brusque dénouement de la guerre d'Italie avait quelque peu déconcertée. La reconstruction des murs d'enceinte d'une ville belge lui a ménagé, pour se mettre à un diapason moins belliqueux, une transition dont elle s'est hâtée de profiter. Il est encore permis, à propos de fortifications, de parler le langage de la guerre et d'arriver par gradation à de plus pacifiques dissertations.

Malgré l'importance que quelques journaux semi-officiels en France ont cherché à attribuer à la question des fortifications d'Anvers, il nous est impossible de la prendre au sérieux. Ce ne sont pas quelques forts ajoutés à ceux qui défendent déjà la cité belge, ni l'établissement d'une nouvelle enceinte qui puissent être considérés par l'empereur Napoléon III comme une menace à son adresse. Si celui-ci voulait envahir la Belgique, il aurait bien plus à redouter une coalition européenne que la citadelle d'Anvers. L'Angleterre, il est vrai, pourrait en faire un camp retranché, dans le cas où les événements la placeraient en armes en face de la France. Mais ce ne serait pas là, on l'avouera, une complication bien sérieuse.

Les journaux de Bruxelles se sont tous émus des attaques de quelques-uns de leurs confrères parisiens. "Qu'y a-t-il en résumé, écrit le *Journal de Gand*, au fond de cette question pour la Belgique, pour l'étranger?—Pour la Belgique: une chose très importante, très sérieuse sans doute, tout aussi sérieuse que l'organisation de son armée, dont le projet d'Anvers devient aujourd'hui le complément naturel; et ensuite une question d'argent, sujet fort intéressant et qui préoccupe à bon droit les esprits dans un pays libre. Pour l'étranger: les murs d'une place déjà existante d'un pays neutre, reportés plus loin, quelques kilos au-delà pour éloigner d'une ville commerciale les dangers d'un bombardement et pour protéger éventuellement, sous le canon de l'enceinte, nos troupes qui auraient à prendre une position défensive. Ceci ne pourrait arriver que si, en dehors du droit européen, quelque puissante armée violait notre neutralité, et s'avançait en forces supérieures aux nôtres pour renverser une situation politique si utile au repos de l'Europe. Par quel renversement des règles du droit international le déplacement, au centre du pays, de l'enceinte d'une ville dont la population accroît chaque jour et étouffe dans ses murailles, et l'établissement d'une nouvelle enceinte selon les conditions de l'art moderne, peuvent-ils être envisagés comme l'acte d'une politique agressive? Que l'on compare, au contraire, la situation stratégique de notre pays, telle qu'elle était il y a quelques années encore, avec celle que nous fera Anvers agrandi, et l'on verra que d'agressif qu'aurait pu être notre état militaire, dans certaines éventualités, celui-ci sera devenu irrévocablement défensif."

Le *Times* de Londres ne pouvait manquer l'occasion de mêler un mot au débat. Il y est intervenu avec sa verve ordinaire et ses habitudes railleuses. Voici comment il s'exprime:

"La Belgique a-t-elle le droit de fortifier Anvers? Telle est la thèse passablement curieuse qui se discute en ce moment entre la presse de Paris et la presse de Bruxelles. La *Patrie* et le *Constitutionnel* soutiennent cette opinion que fortifier le havre du grand port de mer belge, cela ressemble beaucoup à une insulte à la France. C'est là une prétention si énorme que nous l'eussions prise pour une boutade sans signification de la part de certains écrivains isolés, si le gouvernement belge n'avait semblé l'envisager autrement et publié une réponse semi-officielle dans l'*Indépendance belge*.

"A première vue, il paraît impossible de comprendre que la France puisse voir une cause d'ombrage dans le fait qu'une puissance neutre accomplit son devoir en se tenant dans une position propre à faire respecter sa neutralité.

"Il eût même été naturel de penser que la France eût vu un gage de paix dans chaque pierre nouvelle apportée sur les remparts d'Anvers, et dans chaque nouvelle protection ajoutée à son port. Aussi loin que s'étendent les annales de l'histoire, le sol de la Belgique a été pour l'Europe l'arène de ses combats. Chaque ville y rappelle à la mémoire quelque grand siége; tous les noms y éveillent des souvenirs de guerre, tous les districts ont été le théâtre de puissantes luttes. Foulez le sol où vous voudrez, et vous y pourrez retrouver des ossements d'Autrichiens, d'Espagnols, de Hollandais, de Français et d'Anglais. Jetez où vous voudrez vos regards sur ces riches plaines, et vous verrez des villes qui rappellent d'anciennes et sanglantes histoires; — telles sont Namur, Mons, Gand, Bruges, Liége. Pourcourez en tous sens les plaines si bien cultivées de ce pays, et vous traverserez des villages portant des noms tels que Landen, Audenarde, Fontenoy, Jemmapes, Malplaquet, Ramillies et Waterloo.

"La topographie de la Belgique n'est en effet qu'un mélange confus des histoires du carnage européen. Fertile en productions et riche en villes opulentes, la Belgique a toujours été arrosée par le sang étranger. Elle s'est fortifiée, du consentement général, depuis 1831, mais il n'est plus permis de se battre sur son sol. Le gouvernement belge se propose en ce moment de réparer sa principale forteresse. On aurait pu croire que la France l'en aurait approuvée. Un propriétaire à son aise applaudirait certainement à la sagesse du voisin qu'il verrait occupé à réparer ses volets en ruines et à mettre une nouvelle chaîne à sa porte. La France n'a pas l'intention d'assaillir la maison; pourquoi donc ces écrivains, aux noms desquels on attache une autorité que ne mériteraient certes pas à eux seuls l'esprit et la sagesse de leurs œuvres, viennent-ils nous dire que la France est, non pas effrayée, mais affligée de l'agrandissement des fortifications d'Anvers? C'est là une question difficile à résoudre.

"Il se peut, cependant, qu'après y avoir beaucoup réfléchi, nous puissions arriver à la cause de la sollicitude de nos alliés. C'est une attention délicate pour l'Angleterre et pour sa sûreté qui leur inspire cette crainte à l'endroit des défenses de la Belgique. La véritable amitié est toujours défiante, et la France soupçonne sans doute la Belgique de nourrir l'intention secrète de conquérir l'Angleterre.

"Certes, nous sommes très reconnaissants envers nos soigneux et vigilants amis. Nous n'aurions jamais découvert le danger s'ils ne nous l'avaient si bien indiqué. Et maintenant que nous le voyons, il nous serait difficile de dire comment nous l'éviterons. Les Belges, si nous nous associons aux observations que leur fait la France, nous diraient probablement que la France, que personne ne menace et qui n'a jamais besoin de revêtir la cuirasse si ce n'est pour attaquer, a fortifié Paris; que Cherbourg qui était, dans les sympathies de Napoléon le Grand, le frère jumeau d'Anvers, n'a été achevé que récemment; que nous, Anglais, qui n'avons jamais connu d'invasion étrangère depuis le temps de Guillaume de Normandie, nous fortifions nos principaux ports avancés et que les avantages que Napoléon a vus dans Anvers fortifié sont également importants pour les habitants du pays où la citadelle d'Anvers est maintenant la seule grande citadelle.

"Nous avouons que nous aurions quelque peine à combattre ces arguments. Les Belges diraient peut-être aussi que la parole d'un empereur n'est, après tout que la parole d'un mortel, et qu'une série de précédents nous montre comment la France, lorsqu'elle retombe dans les spasmes périodiques du républicanisme, débute inévitablement par l'envoi d'une armée dans les Pays-Bas et par le siége d'Anvers. Ils nous diraient aussi que ces défenses ne sont pas dirigées contre la France ou contre l'Angleterre, mais contre tout le monde; que la Belgique élève ses fortifications—comme le héraut boucle son épée,—non par peur d'une attaque de la part de quelque ennemi civilisé qui respectera nécessairement son caractère sacré de non combattant, mais comme une défense contre tout hasard; et l'*Indépendance belge* ajoute que si une fortification belge est une injure, une armée belge doit être une offense mortelle. Nous avouons que, tout en appréciant avec bienveillance l'intérêt que nous portent nos amis parisiens, nous ne saurions nous convaincre que nous soyons les victimes d'un tort qui nous serait fait par la construction de ces nouvelles fortifications d'Anvers. Certainement, c'est chose très désagréable que d'avoir un pistolet chargé dirigé contre sa poitrine par n'importe qui, mais ce pistolet pourrait se trouver dans des mains plus formidables que dans celles de [illegible]."

AVIS.—Les parents et les amis qui désireraient donner l'éducation commerciale à leurs fils et à leurs pupilles verront que le Collége de Dolbear a été transporté et ouvert dans le grand "Story Building," au coin des rues Camp et Commune. Les [illegible] et les instituteurs sont prêts de vous l'examiner.

SINISTRE.—Le navire *Europea*, de la Nouvelle-Orléans, parti de Gottenburg pour Boston, a relâché dans un port anglais, le 29 août, par suite d'une forte voie d'eau qui s'était déclarée à bord.

Une dépêche de St-Pétersbourg, datée le 17 août, annonce que le navire *Ann Washburn*, de la Nouvelle-Orléans, ayant à bord un chargement de coton, avait encore le feu à son bord. Nous avions déjà reçu la nouvelle du sinistre. Une partie du coton avait été jeté par dessus bord, mais on n'avait pas encore découvert le foyer de l'incendie.

Le bateau à vapeur *William Garvin* a coulé, jeudi dernier, 8 courant, en face de St-Louis.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Suite des nouvelles par l'Ocean Queen.

DISSOLUTION DES CHAMBRES GRECQUES

L'emprunt militaire en Bavière.

AVIS COMMERCIAUX.

Cap Race [Terre-Neuve], 10 septembre.—Le steamer Ocean Queen a apporté $40,000 en espèces, comme frêt.

Le steamship Anglo Saxon, de la ligne de Québec, et le Kangaroo, pour New-York, ont été détenus à Liverpool jusqu'au 31 au soir, à cause du mauvais temps.

NOUVELLES POLITIQUES.

Londres, 31 août—Le change sur St-Pétersbourg a fléchi de 3 pour cent.

L'emprunt bavarois, autorisé par la Chambre des députés, pour pourvoir aux dépenses extraordinaires du département militaire, a été pris au taux de 98 1/2 pour cent.

On annonce d'Athènes que les Chambres grecques ont été dissoutes.

Marché de Liverpool.

Mercredi soir, 31 août—Les ventes de coton se sont élevées aujourd'hui à 8000 balles dont 1000 prises par spéculation et 1000 pour l'exportation.

Le marché a clos aux cours d'hier, avec fermeté. Les détenteurs offrent librement leur coton, sans trop presser l'opération.

AFFAIRES DU MEXIQUE.

LE MINISTRE MCLANE A WASHINGTON.

Washington, 11 septembre.—M. McLane, ministre des Etats-Unis auprès du gouvernement mexicain, est arrivé ici par la voie de Mobile.

Il confirme le rapport que le señor Fuento a été nommé ministre des affaires étrangères, et ajoute que les hommes du parti libéral témoignent des sentiments d'amitié aux citoyens américains, et comptent sur l'appui matériel du gouvernement américain dans leur lutte avec les réactionnaires. Aussi, les Américains, résidant au Mexique, sont-ils étonnés de l'indifférence que paraît montrer le gouvernement de Washington pour le succès des Libéraux.

Malgré leur manque d'argent, les Libéraux continuent à lever des troupes pour aller attaquer la ville de Mexico.

On a assuré devant M. McLean, à Vera-Cruz, que Miramon a formé une junta dans le but de nommer un vice-président, afin qu'il puisse aller attaquer Degollado à San Luiz de Potosi, qui a sous ses ordres 12,000 hommes.

RIO JANEIRO.—Les derniers avis de Rio-Janeiro reçus de New-York, sont du 18 juillet. La position des affaires dans la république orientale était la même. Les agens d'Urquiza continuaient leurs préparatifs de guerre. L'érection de fortifications dans l'île de Martin Garcia par le gouvernement de Buenos-Ayres a donné lieu à d'énergiques protestations.—De grands mouvemens de troupe ont lieu au Paraguay et plusieurs steamers de guerre se disposaient à partir pour une expédition. On pensait que Lopez refuserait de se joindre à Urquiza, bien que les dispositions prises par le Paraguay et l'envoi de renforts considérables à la citadelle de Humaita, semblent indiquer quelque projet hostile.—Le *National* de Buenos Ayres, dans un article sur la neutralité du Brésil, censure le gouvernement qui favorise Urquiza et menace les agents brésiliens à Buenos Ayres.—Le privilége de construire un chemin de fer à San Fernando, a été accordé à MM. Hopkins & Ocampo.

ARRIVAGES EN EUROPE.—Le steamer *Teutonia* est arrivé à Liverpool le 30 août, venant de New-York. Le steamer *Nova Scotian*, venant de Québec, est arrivé à Liverpool le même jour, ainsi que le *Circassian*.

BATON ROUGE.—M. Huber a été élu recorder de Baton Rouge, le 8 de ce mois. Il a eu 69 voix de plus que son concurrent, M. A. Waddill.

RECENSEMENT.—C'est l'année prochaine que conformément à une loi du Congrès un recensement général doit avoir lieu aux Etats-Unis. Cette opération est très longue, très difficile et très délicate à cause de la multiplicité des renseignements à obtenir. Le *National Intelligencer* engage vivement les agriculteurs à faciliter le travail des agens officiels et en même temps à concourir à sa rigoureuse exactitude en tenant compte cette année du chiffre de la qualité et de la valeur de leurs récoltes, en préparant une liste fidèle des individus des deux sexes composant leurs familles, en indiquant la quantité de terre qu'ils cultivent, le nombre et l'âge des travailleurs libres ou esclaves qu'ils emploient, le nombre et la valeur des animaux dont ils se servent pour l'exploitation de leurs propriétés, le nombre de balles de coton, de boucauts de sucre, de boisseaux de graines, etc., qu'ils récolteront. De cette façon, une partie du travail—la plus importante—sera faite, et les agents n'auront qu'à transcrire les indications qui leur seront fournies.

TRÉSOR FÉDÉRAL.—Le 5 de ce mois, il restait au trésor fédéral, pour payer les mandats à vue, $4,344,000.

MEURTRE.—Une dame Shaw a assassiné samedi dernier son mari à Natchez. On croit qu'elle s'est servi d'un fer à repasser pour accomplir son crime. Elle a été arrêtée et écrouée en attendant l'instruction de l'affaire.

M. DÉSIRÉ DELCROIX.—Les nombreux élèves de M. Désiré Delcroix apprendront avec plaisir qu'il est de retour de la campagne et prêt à donner des leçons comme de coutume. Nous n'avons pas besoin de dire que M. Delcroix est un des meilleurs professeurs de piano que nous possédions.

ELECTION A UTAH.—Le courrier d'Utah est arrivé dernièrement à St Louis avec des avis récents de Salt Lake City. M. A. T. Hooper, mormon, a été élu délégué du territoire au prochain Congrès.

BALANCES DE FAIRBANKS.—Fairbanks & Co., No. 93, rue du Camp, ont un grand assortiment de balances patentées qu'ils viennent de recevoir de New-York et qu'ils vendront aux prix de cette dernière ville. Ils sont également chargés, en qualité d'agens, de la vente des célèbres coffres forts de Lillie qui, comme on le sait, sont à l'épreuve du feu.

GRAVURES SUR BOIS, PLOMB, ETC.—M. Stevens, No 7 rue du Camp, est un des meilleurs graveurs de notre ville. On verra aux annonces qu'il est prêt à remplir, à des prix très modérés, les ordres qu'on voudra bien lui transmettre. Billets de faire part, invitations, cartes de visites et d'affaires, il est en mesure de tout exécuter dans le dernier goût. Il grave aussi sur bois des dessins de machines, d'édifices, etc.

HUILE DE GRAINE DE COTON.—MM. Blanchin & Giraud, 44 rue de la Vieille Levée, sont seuls chargés, en qualité d'agents, de la vente de l'huile de coton provenant de la grande fabrique de MM. P. Martin & Co, située rue Bienville. Ils en ont toujours un approvisionnement considérable, et leurs prix sont très modérés. Quant à l'excellence des produits qu'ils offrent au commerce et au public en général, les attestations publiées dans une autre partie de nos colonnes suffisent amplement à l'établir. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les certificats de MM. Pugh, Hébert, Gentil, et Potier & Faucheux.

ARTICLES DE TOILETTE.—Moody, au coin des rues Canal et Royale, vient de recevoir un envoi de magnifiques chemises et en général d'articles de toilette pour hommes. Voir aux annonces.

LECOMPTE HOUSE.—M. Wm H. Cassidy, dont l'hôtel est situé sur le chemin du lac, vient de faire complètement restaurer son établissement. Il a rempli sa cave d'excellents vins, ce qui sera une bonne nouvelle pour les habitués de la belle route du lac.

JOHN TODD.—John Todd, 12 et 14, rue de Chartres, a reçu un très bel assortiment de soieries, de foulards, de cachemires, de mousselines de laine, etc. Il offre ces marchandises aux prix les plus modérés de la place. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIES.—Le feu s'est déclaré hier, entre onze heures et midi, dans le dépôt de M. P. Casanave, embaumeur et entrepreneur de pompes funèbres, rue Bienville; les cercueils, les matériaux, etc. ont été la proie des flammes. La perte est d'au moins six mille piastres et n'est pas couverte par l'assurance. Le feu a pris au milieu de l'îlet et a détruit une boutique de tourneur, du bois de construction, plusieurs vieilles cuisines et une partie de la maison qu'habite Martha Harris, femme de couleur libre; celle-ci a perdu une armoire qui renfermait, dit-on, des bijoux évalués à sept cents piastres. La "Pelican Hook and Ladder Company" et le "Fire Engine No 7" se sont trouvés les premiers sur les lieux et ont ajouté leurs efforts à ceux des autres compagnies qui ont montré beaucoup de zèle malgré le manque d'eau.

—Quelques vieilles cabanes appartenant à la succession McDonogh et situées sur l'autre rive du fleuve ont brûlé dimanche matin de bonne heure.

LES RECORDERS.—J H Pears, de Shreveport, Louisiane, arrêté sous prévention d'escroquerie au préjudice de son associé, a été écroué, par ordre du recorder, en attendant l'arrivée du shérif de Caddo.

Henry Elie, accusé de parjure et d'emprisonnement sans cause, a été renvoyé de la plainte.

W J Bruce, individu suspect et dangereux, a été envoyé au work-house.

Alex et Mary Kilroy, que P. Paul Molloy accuse de l'avoir blessé et d'avoir voulu le tuer, subiront un interrogatoire le 15 du courant.

—Ant. Pheire et V. Gaogualy sont accusés de s'être joints à d'autres et d'avoir battu et blessé Antoine Massabo, dans sa cour.

Jean Pessmé, propriétaire de la goélette *Biseri*, a fait arrêter Oliver Rowlett qu'il accuse d'abus de confiance et de détournement de fonds. Il s'agit d'une somme de deux cent cinquante piastres.

TICKET AMÉRICAIN INDÉPENDANT.—Le parti indépendant américain du Quatrième District s'est réuni samedi soir, et a unanimement nommé les candidats dont voici les noms:

7me juge de paix.... CHAS FAGOT Jr,
Constable.......... G. SCHREIBER.
Percepteur des taxes d'Etat.......... GEO MERRIMAN.

Les candidats ont été accueillis avec faveur.

RÉCOLTE.—Nos planteurs, dit le *Messager de St Jacques*, se plaignent amèrement de l'état précaire de leurs cannes à sucre; le plant est néanmoins assez beau, quoique beaucoup en retard. Quant aux souches, il n'y a pas à y compter, car elles sont si petites, si clair-semées et si rabougries, que c'est douteux si on prendra la peine de les rouler.

Le riz est généralement beau et de paille et de grain.

Le maïs, à quelques exceptions près, est très inférieur; et, si la grande quantité qui a été plantée ne remplace la qualité, la récolte de cette céréale sera de beaucoup au-dessous de la moyenne.

A l'instant où nous écrivons ces lignes, nous arrive des Avoyelles notre ami, M. Coquille, qui nous apprend que la récolte de coton dans cette région est magnifique, malgré une sécheresse continuelle qui s'est fait sentir sur tout le littoral de la rivière Rouge.

Correspondance parisienne de l'Abeille.

Par une méprise que nous ne pouvons nous expliquer, la lettre suivante de notre correspondant parisien ne nous est pas parvenue directement. Elle se trouve par conséquent de quelques jours en retard. Nous n'avons pas voulu néanmoins la supprimer, à cause de l'intérêt de certains détails qu'elle renferme. On verra aussi que M. XAVIER EYMA se disposait aux dernières dates à faire un voyage en Italie pour aller y étudier les événements si graves qui s'accomplissent à cette heure dans la péninsule, et que la prochaine lettre qu'il nous adressera sera datée de Florence.

Paris, 18 août 1859.

Monsieur,

Je suis heureux de commencer ma lettre par l'annonce d'une grande et importante nouvelle, inattendue à coup sûr, mais qui par cela même a produit ici une profonde impression; je veux parler du décret impérial daté du 16 août et qui a paru dans le *Moniteur* d'hier, lequel accorde une amnistie pleine et entière à tous les condamnés politiques et à toutes les personnes atteintes par mesure de sûreté générale. Voilà à coup sûr un grand acte qui fait honneur au cœur de l'Empereur Napoléon, et qui consolidera sa politique intérieure autant que ses victoires auront porté haut le nom de la France à l'extérieur. Il n'y a donc plus d'exilés, plus de proscrits en France! La porte de la patrie est rouverte, SANS CONDITION à tous ceux que la rigueur des lois avait forcés d'aller demander l'hospitalité à l'étranger. Cet acte d'une haute portée politique, et d'une générosité qu'on ne saurait méconnaître, pour avoir été tardif peut être, n'en est pas moins digne de l'approbation et de la reconnaissance de tous les partis, et je m'associe pleinement, sans arrière-pensée aucune, à l'explosion de gratitude et d'admiration qu'il a soulevée. Il ne faut pas se dissimuler que l'Empereur, en prenant une telle mesure, étouffe les factions en France, et ne laisse plus aux partis le prétexte d'invoquer, comme ils avaient raison et le droit de le faire, les rigueurs d'un système de compression qui jusqu'à présent n'avait porté que de mauvais fruits. Un journal gouvernemental, la *Patrie*, a dit avec justesse à ce propos que "ce décret fait de la journée du 16 août une troisième fête nationale." Le même journal ajoute: "C'est là le dernier et le non moins touchant épisode de la campagne d'Italie. L'Empereur rentrant dans Paris après six éclatantes victoires, acclamé par un peuple entier, s'est trouvé tellement au-dessus des factions qu'il a pu suivre les généreuses inspirations de son cœur et faire de la clémence sans danger pour le repos du pays." Inutile de vous dire que le décret du 16 août a été applaudi par la presse de tous les partis. On le considère, en outre, comme l'inauguration d'un système gouvernemental tout nouveau. On m'assurait hier que ce premier décret allait être prochainement suivi de mesures qui rendraient à la presse et à la tribune leur ancienne liberté confisquée. S'il en est ainsi, on oubliera peu à peu les plaies profondes que le système du 2 décembre avait faites au pays, et ce sera avec orgueil que les amis de la liberté verront la France s'agrandir moralement, comme elle s'est élevée militairement au rang des plus puissantes nations. Ne vous étonnez pas si mon langage d'aujourd'hui ne répond pas à celui que je vous ai presque toujours tenu; mais nous vivons ici, depuis hier, dans une atmosphère d'espérances et de renaissance qui soulage et dilate le cœur. Puissions-nous n'avoir pas à revenir sur cette manifestation sans réserve pour aujourd'hui.

Cela dit, laissez moi non pas vous raconter dans tous ses détails la fête militaire du 14 août, mais constater ici l'immense et profonde impression qu'elle a produite sur la foule compacte qui encombrait les boulevards, la place Vendôme, les rues de la Paix et de Rivoli jusqu'aux Tuileries. Il faudrait trois ou quatre colonnes de votre journal pour vous décrire tous les merveilleux préparatifs que Paris avait faits pour recevoir dignement et noblement cette vaillante armée qui s'en revenait couverte de lauriers. Ce n'étaient qu'arcs de triomphe, drapeaux, trophées, fleurs, statues de la Paix et de la Victoire, draperies à toutes les fenêtres, et à toutes les fenêtres jusque sur les toits des maisons, une foule qu'on ne doit pas évaluer à moins d'un million et demi d'individus. Les troupes se sont mises en marche de la place de la Bastille, à neuf heures du matin. L'Empereur, en tête d'un état-major nombreux, précédait l'armée. Les acclamations de la foule ont été chaleureuses, et sur quelques points du parcours, très enthousiastes; tous les mouchoirs s'agitaient aux croisées, d'où pleuvaient également des fleurs et des couronnes. Immédiatement derrière le cortége de l'Empereur, dans lequel j'ai remarqué votre compatriote M. Le Mat, en uniforme de colonel américain, marchaient les blessés qui avaient pu supporter les fatigues de cette journée. Il y en avait de toutes les armes, plus ou moins mutilés. Ce peloton d'héroïques invalides était précédé de trois ecclésiastiques. L'impression de la foule a été douloureuse devant ces plaies à peine cicatrisées; mais rien ne saurait rendre la grandeur de l'émotion qui a saisi tous les spectateurs à la vue d'un jeune sous-lieutenant marchant les deux bras en écharpe, soutenu par son père, un vieux soldat du premier Empire, et entouré de ses camarades de l'Ecole militaire, d'où ce jeune officier est sorti l'an passé. Le malheureux a eu les deux poignets emportés à Solferino. Les femmes sanglotaient à voir passer ce noble mutilé, et les hommes eux-mêmes pouvaient à peine maîtriser leur émotion. C'était tantôt la main de son père, tantôt celle d'un de ses camarades qui retirait son képi pour saluer la foule dont les manifestations sympathiques accueillaient ce jeune homme. Quand il a passé au défilé sur la place Vendôme, l'Empereur l'a salué deux fois avec un sentiment d'intérêt et de bienveillance qui a soulevé de grands éclats d'enthousiasme.

Les corps d'armée ont ensuite défilé, dans l'ordre que je vous avais indiqué dans ma précédente lettre, la garde en avant, et chaque corps ayant en tête son maréchal. L'enthousiasme pour les troupes a été immense; mais le grand succès a été véritablement pour les Zouaves dont la désinvolture martiale et pittoresque à la fois prête un cachet tout particulier à leurs héroïques faits d'armes. Ils s'étaient amusés, en grands enfants, à habiller de fleurs avec un petit drapeau tricolore planté sur ses reins, un chien qui a fait la campagne d'Italie avec le régiment des zouaves de la garde et qui a tenu disciplinairement son rang dans le défilé. Maréchaux, généraux, chefs de corps, officiers, soldats, tous étaient chargés de guirlandes et de fleurs; tous étaient salués par des acclamations unanimes. Quant aux drapeaux des régiments dont quelques uns ne sont plus que des lambeaux noirs de poudre et criblés de balles, leur passage était salué avec un profond respect. Ce qui ajoutait à la gravité de cette solennité, c'était la tenue des troupes en costumes de combat. Le *Moniteur* dont vous trouverez le récit complet et sans exagération, raconte que sur la place Vendôme, à la vue des premières troupes le prince impérial qui se trouvait à côté de l'impératrice, en costume de grenadier de la garde, s'est levé et a tiré sa petite épée et a salué. Cette inspiration charmante, dit le journal officiel, "a provoqué une longue salve d'applaudissements qui a eu de la peine à se calmer." Le même journal raconte également "que le prince impérial qui, pendant le défilé, n'a cessé de battre des mains, est descendu de la tribune par son écuyer et porté à l'empereur, qui l'embrasse et le pose quelques instants sur sa selle." A trois heures, cette cérémonie commencée par un temps magnifique et achevée sous une pluie d'orage violente, était terminée et la foule s'écoulait.

Le soir l'Empereur réunissait dans la salle des Etats au Louvre, dans un banquet de 300 couverts la famille impériale, les grands dignitaires de l'Etat et les principaux chefs de l'armée d'Italie. A la fin du repas S. M. a prononcé un discours, que vous avez, sans doute, déjà publié, et qui a produit une grande sensation parmi les assistants et au dehors dès qu'il a été connu.

Lundi, un *Te Deum* solennel a été chanté en présence de tout le personnel [illegible] de ces sortes de cérémonies. Le soir du 14 et celui du 15, Paris était splendidement illuminé.

Ainsi que je vous le faisais remarquer dans ma précédente lettre, le 5e corps commandé par le prince Napoléon, n'a pas figuré dans la cérémonie du 14. Le *Moniteur* a publié à ce sujet une note dans laquelle il est dit que ce 5e corps reste en Italie pour faire partie du contingent des 50,000 hommes de l'armée française qui y doivent tenir garnison jusqu'à nouvel ordre. Conséquemment on n'a pas vu ce fameux 1er zouaves qui à l'éclatant fait d'armes de Palestro a pris à l'ennemi 5 canons. C'est le *Moniteur* qui s'exprime ainsi; c'est encore lui qui ajoute:

"Le 5e corps avec les autres troupes qui restent en Italie, comme le 1er régiment étranger qui a été envoyé en Corse, se consoleront de ne pas venir à Paris par la pensée que malgré leur éloignement, l'empereur ne les oublie pas, et que là où ils sont ils remplissent ses intentions."

Le prince Napoléon n'a point accepté cette consolation; et lui, ni la princesse Clotilde, ni le prince Jérôme n'ont voulu assister aux fêtes du 14 et du 15. Ils s'étaient retirés sous leur tente, et boudent l'empereur.

Ce n'est pas seulement à Paris et en France que [illegible] "belle et noble armée dont les drapeaux unis aux aigles françaises sur les rives de la mer Noire et dans les plaines du Pô, s'est partout montrée la digne émule de la nôtre. Au roi chevalier qui, tenant en main la vieille et noble épée de la maison de Savoie, l'a fait briller d'un si vif éclat au soleil de Palestro et de Solferino." On a profité à Milan de la circonstance pour inaugurer dans le palais Brera la statue de Napoléon Ier due au ciseau du célèbre CANOVA. Les Italiens ne sont donc pas si ingrats que le veut prétendre le *Constitutionnel*!

En tout cas, ces Italiens qu'il plait à M. Granier de Cassagnac de calomnier en les admonestant avec sa verve habituelle, donnent, en ce moment, l'exemple du plus noble et du plus beau mouvement révolutionnaire que l'histoire d'aucune nation ait jamais enregistré. Les élections des députés à l'assemblée nationale, en Toscane, se sont accomplies avec un calme et un ordre parfaits. Cette assemblée, composée en majeure partie de la première noblesse du pays, et que l'on n'accusera point par conséquent d'être des démagogues, s'est réunie en séance solennelle, et sur la proposition du marquis de Ginori a voté à l'unanimité des [illegible] voix qui la composent, la déchéance de la maison de Lorraine. Dans le rapport présenté par M. Ferdinand Andreucci se trouvent les considérants suivants qui attestent l'esprit d'impartialité sévère dont est animée l'assemblée toscane: "Considérant que la maison Austro-Lorraine qui a, pendant un temps, bien mérité de la toscane, a volontairement brisé les liens qui l'attachaient à ce pays, &c, &c. Considérant que la dynastie de Lorraine qui, le 27 avril 1859, a abandonné d'elle-même la Toscane sans y laisser aucune forme de gouvernement et a cherché un refuge dans le camp ennemi, s'est rendue absolument incompatible avec l'ordre, et le bonheur de la Toscane, &c, &c." Vous avouerez qu'on n'est pas plus impartial et plus modéré de langage, dans un moment de révolution. L'acte de déchéance une fois voté, une proposition a été présentée tendant à l'annexion de la Toscane au royaume de Sardaigne. C'est sur ce point et sur une autre proposition tendant à désigner trois princes parmi lesquels un congrès européen désignera le souverain de la Toscane, que la discussion va s'ouvrir. Je ne manquerai pas de vous faire remarquer que l'assemblée toscane a décidé que tous les votes seraient recommandés à l'empereur des Français. En attendant les populations de Florence, de Livourne, de toutes les villes du Duché se prononcent ouvertement, et au moyen de placards, en faveur de l'annexion au Piémont. Je ne vous parle que pour mémoire d'une candidature vite effacée, celle du prince Napoléon.

A Modène les élections s'achèvent dans un ordre et avec un calme non moins parfaits qu'en Toscane. Un grand nombre de personnes distinguées, ainsi que d'honorables patriotes appartenant à toutes les classes de la société ont été élus. Je vous citerai entr'autres le général FANTI, le marquis FONTANELLI, le comte RANGONI, le chevalier MALMUSI, le chevalier CHIESI, &c., &c. Dira-t-on encore que ce sont là des démagogues!

On attend avec une grande et légitime impatience le dénouement du conflit qui se prépare dans cette portion de l'Italie. La ligue dont je vous parlais est définitivement constituée et GARIBALDI qui vient d'arriver à Florence où il a été reçu avec enthousiasme, est nommé généralissime de l'armée italienne provisoire.

Cette armée entrera-t-elle où n'entrera-t-elle pas en campagne? Telle est la question que l'on se pose, ici comme au-delà des Alpes. D'après des déclarations faites à l'assemblée toscane par le ministre Ricasoli, l'Empereur Napoléon se serait prononcé dans un sens conforme aux vœux des Italiens. Il aurait dit que les souverains des Duchés ne seraient point rétablis par la voie des armes. S'il en est ainsi, la présence des troupes françaises en Italie aurait donc un but tout à fait opposé à celui qu'on lui avait supposé [illegible], dans le principe, de poursuivre.

Il est certain que l'attitude de l'Italie centrale et les bonnes dispositions de l'Empereur Napoléon gênent considérablement les conférences de Zurich qui sont à peine commencées. Les instructions de la cour de Vienne ne paraissent nullement concorder avec celles du plénipotentiaire français. Il n'a rien été fait d'officiel encore; les réunions n'ont pu avoir encore qu'un caractère officieux, d'autant plus officieux que le plénipotentiaire autrichien dénie le droit à la Sardaigne d'assister à ces conférences, sous prétexte que ce n'est pas au roi de Piémont que l'on a cédé la Lombardie, mais à l'Empereur des Français, à quoi celui-ci répond naturellement qu'ayant rétrocédé la Lombardie au roi Victor-Emmanuel, ce dernier est parfaitement et légitimement apte à décider des questions qui se rattachent à la constitution de son nouveau royaume agrandi. Vous voyez que la nature des obstacles qui se montrent au début, prépare des difficultés sans nombre pour la suite de ces conférences, "si elles ont lieu" ajoutent certains sceptiques.

En tout cas, l'Autriche est dans un grand embarras. [illegible] *L'Ost Deutsche Post* affirmait, l'autre jour, que malgré toutes les assurances de paix données au monde politique, la confiance ne renaissait nullement en Allemagne et que l'on craignait à chaque instant de voir apparaître de nouveaux symptômes de guerre. Il y en aurait un évidemment très prochain et très réel si, conformément aux assertions de M. Ricasoli, l'Empereur Napoléon avait déclaré ne vouloir point intervenir militairement dans la question des Duchés, tandis que le journal officiel de Vienne, la *Gazette*, affirme, au contraire, que les ducs de Toscane et de Modène se proposent d'établir même par la force des armes leur souveraineté, en raison des paroles échangées à Villafranca, et que toutes les conditions stipulées dans le traité préliminaire signé par les deux empereurs seront exécutées à la lettre. L'article du journal autrichien, comme vous voyez, a un ton quelque peu menaçant.

Entre la Prusse et l'Autriche, les relations sont toujours sur un pied d'aigreur qui donne matière à réflexions. Il faut donc s'attendre à de nouvelles complications. La France sera naturellement appelée à jouer un rôle important dans les événements qui se préparent, quels qu'ils soient. Il ne faut pas prendre au pied de la lettre la mesure du désarmement. Tout le monde sait que l'organisation militaire de la France déjà si belle, a reçu dans ces derniers temps un caractère tel qu'en quinze jours, elle peut mettre cinq cent mille hommes sur pieds, avec un matériel de campagne formidable dont les effets se sont assez bien fait sentir pendant la dernière guerre. C'est la plus merveilleuse organisation qu'il soit au monde; personne ne peut le nier.

A Naples on vient de licencier les troupes suisses qui refusent toute concessions à l'esprit de ce pays.

A Rome on annonce définitivement la retraite du cardinal Antonelli, mais seulement de ses fonctions de président du Conseil d'Etat où il est remplacé par le cardinal di Pietro; mais il garde, provisoirement du moins, la présidence du Conseil des ministres.

La session du Parlement anglais a été close par commission de la Reine. Vous trouverez dans les journaux le discours de clôture, mais qui ne donne aucun éclaircissement sur les questions de politique étrangère. Le gouvernement déclare, en ce qui concerne le Congrès européen, qu'il ne peut rien répondre de positif sur ce point, mais qu'il sera toujours heureux de participer à des mesures qui auront pour but d'affermir la paix en Europe. La Reine remercie le parlement de ses votes pour les défenses nationales.

Comme bien vous pensez, l'article du *Constitutionnel* que je vous signalais dans ma dernière lettre, n'a point arrêté dans les chambres belges la discussion du projet de loi sur les fortifications d'Anvers. Le ministère en fait, aujourd'hui, une question de cabinet et l'on est allé jusqu'à dire que le roi des Belges abdiquerait au cas où ce projet serait rejeté.

Nouvelles de l'intérieur et faits divers.

Dans le discours de l'Empereur Napoléon il est question d'une médaille que l'on distribuerait à tous les militaires et marins qui ont fait la campagne d'Italie. Cette médaille portera d'un côté l'effigie de l'Empereur avec ces mots en légende: *Napoléon III Empereur*; et de l'autre côté en inscription les noms des batailles de: *Montebello, Palestro, Turbigo, Magenta, Marignan, Solferino*, et en légende les mots: *Campagne d'Italie 1859*. En outre, une chapelle funéraire dédiée à la mémoire des officiers, soldats et marins morts au service de la patrie, pendant les campagnes d'Afrique, d'Orient et d'Italie sera érigée dans la nouvelle cathédrale de Marseille, et un service y sera dit tous les jours.

Le *Moniteur* de ces jours derniers contenait un grand nombre de promotions et de récompenses, à l'occasion de la fête du 15 août. Les officiers et soldats de l'armée d'Italie y ont eu, vous pensez bien, une large part. Les généraux FOREY et REGNAULT ont été élevés à la dignité de sénateur. Parmi les nombreuses décorations de la légion d'honneur, distribuées à l'occasion du 15 août, les lettres et la presse n'ont pas été oubliées: M. SAINTE BEUVE, membre de l'Académie française, a été fait commandeur. M. AMÉDÉE RENÉE rédacteur en chef du *Constitutionnel* et M. D'ENNERY auteur dramatique ont été nommés officiers, ainsi que M. LÉON GOZLAN. MM. LOUIS FIGUIER, de la *Presse*, CHARLES SCHILLER, de la *Patrie*, EDMOND TEXIER, du *Siècle*, ont été créés chevaliers, ainsi que M. LOUIS BOUILHET, auteur dramatique et M. ALBÉRIC SECOND, membre du comité de la Société des Gens de Lettres. La nomination de M. Edmond Texier, comme appartenant à un journal de l'opposition, a fait quelque sensation, elle est le résultat du nouveau système que l'Empereur veut inaugurer. [illegible] roi Victor Emmanuel [illegible] le célèbre poète MANZONI président de l'Institut à Milan avec une pension annuelle de 12,000 francs.

Je vous ai parlé de la polémique qui s'est produite entre le maréchal Canrobert et le maréchal Niel, à propos de la conduite du premier à la bataille de Solferino. L'illustre maréchal a adressé à son nouveau collègue une lettre extrêmement énergique à laquelle M. Niel a répondu d'une façon peu victorieuse. Il en est résulté qu'au défilé du 14, la population a fait à Canrobert, un triomphe spécial qui prouvait en quelle haute estime elle le tenait. Le gouvernement a cru devoir intervenir, en invitant, par la voie du *Moniteur*, les journaux français à ne point publier les lettres des deux maréchaux, "qui n'ont plus, dit le journal officiel, aucun intérêt, depuis qu'une note du *Moniteur*, insérée par ordre de l'Empereur a rétabli la question."

M. de Chantelauze, garde des sceaux du roi Charles X et auteur du célèbre rapport qui précéda les ordonnances de juillet 1830 vient de mourir à l'âge de 82 ans. Il avait été, comme les autres ministres, ses collègues de 1830, détenu pendant huit ans au fort de Ham.

Le bilan de la Banque de France au 11 août n'est pas brillant. Il présente sur le mois précédent une augmentation de 67 millions dans l'encaisse métallique, et une diminution de 70 millions dans le portefeuille. Cette situation est le résultat d'un [illegible] d'affaires.

[illegible] vient de faire un [illegible] de notre théâtre: c'est celui de Mlle [illegible] des lauréats du Conservatoire, cette année. Il est impossible de rien voir de plus joli, de plus charmant, de plus distingué [illegible] cette jeune personne qui a à peine 17 ans et un talent très fin.

XAVIER EYMA.

P. S. Le *Moniteur* de ce matin publie un décret qui annule tous les avertissements donnés aux journaux de Paris, des départements et des colonies. Bon signe. Le *Moniteur* annonce également que des mesures ont été prises entre les ministres compétents pour assurer l'exécution immédiate de l'amnistie pleine et entière accordée aux condamnés politiques.

L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial sont partis hier au soir pour les eaux de Saint-Sauveur, d'où ils reviendront à Biarritz.

Le bruit a sérieusement couru que le Grand Duc de Toscane était venu à Paris hier et qu'il avait été reçu en audience particulière par l'Empereur.

On annonçait aujourd'hui dans tout Paris qu'une rencontre avait eu lieu entre le maréchal Canrobert et le maréchal Niel, et que le premier avait été tué. Je suis en mesure de vous démentir la nouvelle de la manière la plus positive.

Permettez-moi de vous annoncer que ma prochaine correspondance sera datée d'Italie où je vais étudier de près les événements qui s'y passent et ceux qui s'y préparent. Je me dirige d'abord sur Florence.

X. E.

FEUILLETON.

LES MORMONS.

XV.

LE DUEL.

Martha, après s'être séparée de sa sœur, avait, un peu avant d'arriver au camp volant des Danites, rencontré Hiram-Harris qui l'attendait.

—Vous avez tenu votre promesse, Martha, lui dit-il, c'est bien!...... Ma protection ne vous fera pas défaut!......

—Quelle promesse, Monsieur? lui demanda-t-elle d'une voix ferme et glaciale.

—Vous êtes venue à ce rendez-vous, vous vous êtes fiée à ma parole.

—Monsieur Hiram Harris, lui répondit-elle, toujours avec la même froideur, ce mot "de rendez-vous" ne m'offense pas, car je me sens au dessus de tout outrage; mais il me fait souffrir.... Joaquin Dick vient de mourir!....

Un léger silence se fit: le médium examinait, ou, pour être plus exact, étudiait avec une extrême attention la physionomie de la jeune fille; ce fut lui qui renoua la conversation.

—A quel motif dois-je attribuer votre présence ici, Mademoiselle, puisque ce n'est pas pour me demander mes conseils ou mon appui que vous êtes venue me trouver?

—A un motif bien simple et très naturel: à l'instinct de la conservation!

—Je ne vous comprends pas!

—Grandjean sait que je suis la cause de la mort du Batteur d'estrade..... Si je n'étais pas partie, il m'aurait tuée.

—Mais votre absence actuelle ne vous délivre que momentanément de ce danger; à votre retour auprès de votre sœur, le Canadien ne vous aura pas pardonné.

—Aussi n'y retournerai-je pas.

—Ah!

Cette exclamation de Hiram-Harris exprimait à la fois l'espérance, le soupçon, et comme une nuance de crainte.

—Ainsi, reprit-il, votre intention est de m'accompagner à Deseret?

—De vous accompagner, non pas, Monsieur! de profiter de votre escorte, oui! Oh! je sais bien que cette action blesse toutes les convenances...... Que voulez-vous? La nécessité n'a pas de loi! Mais la certitude d'être assassinée et l'obligation de passer une journée en voyage avec vous, je ne puis pas hésiter!..... Un dernier mot, Monsieur!.... Je n'éprouve pour vous ni sympathie ni estime; mais je vous crois encore assez honnête homme pour ne pas essayer d'abuser de ma fausse et triste position. Je compte donc sur vos promesses pour être assurée qu'une fois que je serai à Deseret, je ne vous rencontrerai plus jamais sur mon chemin! Entre vous et moi...., il y a le sang d'un martyr!

—Et, une fois à Deseret, que comptez-vous faire? demanda le médium sans répondre à la question indirecte de la jeune fille.

—Attendre, tout en vivant dans le plus complet isolement, une occasion qui me permette de regagner l'Europe.

Cette explication fut agréable à Hiram-Harris, elle affaiblissait ses soupçons.

—Je vais envoyer chercher votre cheval, dit-il.

Martha, en arrivant parmi les Danites, s'assit sur une pierre placée non loin d'un brasier que les Saints des derniers jours avaient allumé pour se garantir de l'humidité de la nuit: la lumière du foyer donnait en plein sur son visage; elle ne voulait donc ni se soustraire à l'espionnage du médium ni avoir un nouvel entretien avec lui. Cette indifférence et cette réserve n'échappèrent pas à la sagacité de ce dernier.

Pendant près de deux heures, la jeune fille, la tête dans ses mains et les coudes appuyés sur ses genoux, resta plongée dans une rêverie profonde; son adorable visage, éclairé par les lueurs tremblantes du foyer, décelait plutôt la tristesse que l'abattement; jamais elle n'avait été aussi souverainement belle.

—Mademoiselle, dit Hiram-Harris, en venant prendre place à ses côtés, vous devez être horriblement fatiguée......

—Moi! pas du tout! dit-elle; celui-là dont le cœur saigne, ne s'aperçoit pas des blessures de son corps!

—Vous pensez à Joaquin Dick?

—Oui! dit-elle: que de noblesse, de grandeur, de bonté!.... Et cependant.....

—Achevez!

—Et cependant, reprit Martha comme se parlant à elle-même, sa mort ne m'a pas fait éprouver le désespoir auquel je me serais attendue si l'on m'avait annoncé à l'avance cet horrible événement. Il semblait si heureux de quitter la terre, sa résignation ressemblait tellement à de la joie, que, malgré moi...., j'ai moins souffert que j'aurais dû souffrir.... et puis.....

La jeune fille s'arrêta de nouveau.

—Et puis?.... demanda le médium avec un vif intérêt.

—Et puis, poursuivit Martha d'une voix distraite et comme si elle s'abandonnait à ses pensées, et puis.... il est tombé vaincu sans avoir, pour ainsi dire, essayé de combattre!.... Cette preuve de faiblesse a été une désillusion pour mon cœur!.... Le Joaquin Dick que j'avais rêvé [illegible] de sublime et de grandiose.....

—Le Joaquin Dick que vous avez connu n'était plus que l'ombre de l'ancien Batteur d'Estrade!.... Il était devenu chrétien irrésolu et aventurier timide! Hélas! quand l'homme a atteint l'apogée de sa force et de son intelligence, il faut bien, ne pouvant plus monter, qu'il décline...... Joaquin Dick n'était plus jeune.... L'incroyable activité de sa vie avait usé ses forces.... et si son organisation n'eût été aussi nerveuse......on se serait aperçu que c'était un vieillard....

Le médium avait prononcé ces paroles avec une bonhomie perfide, et en observant à la dérobée Martha. Il remarqua, ou crut remarquer qu'elle les acceptait avec une sorte d'embarras qui se rapprochait de la honte; il n'insista pas et se tut.

Après quelques minutes de silence, la jeune fille se leva, et, s'adressant au médium:

—Veuillez ordonner à vos Danites qu'ils se préparent à se remettre en route, lui dit-elle d'un ton de commandement, j'ai hâte de m'éloigner d'ici!....

Hiram Harris s'inclina en signe d'acquiescement ou d'obéissance; un sourire énigmatique anima ses lèvres sensuelles, et il s'éloigna sans répondre.

Vingt minutes après, les enfants de Joe montaient à cheval, et, quoique brisés de fatigue, reprenaient sans murmurer le chemin de Deseret. Hiram Harris, comme tous les hommes réellement forts, ne recherchait nullement la popularité; loin de là; mais, en revanche, il tenait beaucoup à l'obéissance.

—Ah! se disait-il, en marchant à l'écart, et assez loin de Martha, cette enfant est incomparablement belle, et elle manque de cœur; elle est adorable!..... Comment avais-je pu renoncer à mes projets?.... La cause en est à Joaquin!.... Il y a des épidémies morales, comme il y en a de physiques!.... La vertu de cet homme était contagieuse!..... J'en ai ressenti les premières atteintes!..... Et qui m'assure que Martha n'a pas de cœur, dans le sens élevé de ce mot?...... reprit-il après un instant de réflexion. Elle est fière, fantasque, absolue et ardente..... Mais ne sont-ce point ces qualités qui constituent justement le cœur? La bonté banale, niaise et soumise, n'est que de la faiblesse. [illegible] Le cœur haut placé et qui connaît son prix ne se donne qu'après avoir été vaincu!... Ce sera une lutte magnifique..... Martha ne croit à rien......, je pourrai donc déposer mon masque et respirer à mon aise!........ Des surprises, des trahisons...... non, je n'en veux pas! Ce serait réduire en un honteux guet-apens une belle et glorieuse bataille! Je n'aime pas Martha..... non!.... Eh bien! oui, je l'aime!........ Pourquoi me le cacherais-je cette vérité?...... Je suis sûr de moi-même pour n'avoir pas à craindre mes passions!.... Quel sentiment éprouve-t-elle pour moi? Encore aucun de bien défini!.... J'irrite à la fois sa curiosité et sa fierté!.... C'est déjà beaucoup!.... Je suis certain que, en ce moment-ci, sa pensée est plutôt occupée de moi que de Joaquin Dick!..... La facilité avec laquelle elle a supporté ma présence lorsque le cadavre du Batteur d'Estrade n'était pas encore refroidi, ne prouve-t-elle pas qu'elle était déjà toute disposée à m'aimer? [illegible]

Tandis que Hiram-Harris s'abandonnait ainsi aux désirs et aux rêves de son imagination, une fébrile activité brûlait et exaltait [illegible] de la jeune fille.

—Le misérable, le sceptique, pensait-elle [illegible]

[A continuer.] PAUL DUPLESSIS.

Les Scrofules et les Erysipèles [illegible] A vendre [illegible] par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres [illegible]

Décédé le 8 du courant, au Bayou Grosse-Tête, La., HENRI DELAGRAVE, âgé de 48 ans, natif de Québec, Canada.

Est décédée, le 31 août, à l'âge de 12 ans, MARIE EULALIE, fille de *Louis Parit* et de *Célestine Bertrand*.

A peine au seuil de la vie, l'innocente Mort est venue enlever cette enfant chérie qui faisait déjà le bonheur et la consolation de ses parents. [illegible] UN AMI.

Prisonnier, être brûlant! Prisonnier, être brûlant! Prisonnier, être brûlant!!! c'est ce que souffre le malheureux atteint de la fièvre au frisson. Il erre comme une ombre; il ne sait jamais quand viendra l'accès [illegible]. Il n'y a pas d'exagération à dire que la fièvre en frisson fait plus de ravages en Amérique que vingt des autres maladies. [illegible] PANES DU Dr HOSTETTER.
A vendre par tous les pharmaciens et marchands. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne. 12 sep—6t

Voici le moment. [illegible] DESTRUCTEUR DE WILSON [illegible] A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres. Agents généraux pour le Sud. 12 sep—14,16

SUBSTITUT A LA QUININE. [illegible] A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Agent général, Nos 21 et 151 rue de Chartres. 12 sept—14,16

LE PAIN KILLER de Davis, préparation merveilleuse pour les brûlures, les meurtrissures, les douleurs internes et externes. [illegible] J. WRIGHT & Co., Agent général, Nos 21 et 151 rue de Chartres. 12 sept—14.16

APPRENEZ L'ANGLAIS! On commencera de nouveaux élèves LE 1A DE CE MOIS [illegible] chez le prof. Brette. 12 sep—6t. 12, r. St-Charles.

[illegible] F. PLASSAN. 12sept. 60, Vieille Levée.

Aux Pompiers et à mes amis. L'ÉNORMITÉ de la perte que m'a occasionné l'incendie de mon dépôt de cercueils [illegible] P. CASANAVE, entrepreneur de pompes funèbres et d'embaumement [illegible] 12 septembre 1859. 12sept—3t

Wm H. CASSIDY, Café Lecompte. A l'Hippodrome de la Métairie. [illegible]

Avis. D. DELCROIX, professeur de piano, a l'honneur d'annoncer [illegible] Rue de Chartres, No 160 (entresol 11) entre Conti et St-Louis. 12sept—6t

Balances de Fairbanks, *Aux prix de New York.* Balances de comptoirs, de grocery, Union, à plateforme, Portatives, de pharmaciens. Agences pour la vente des coffres-forts de Lillie, à l'épreuve du feu. FAIRBANKS & Co, No 93, rue du Camp.

Demande de conducteur. On demande immédiatement un bon conducteur. S'adresser au bureau de ce journal. 12sept—6t

Demande de commis. Un bon vendeur connaissant bien le commerce des dry goods [illegible]

ETOFFES POUR ROBES. Nous offrirons, lundi 12 du courant, un assortiment choisi de MOUSSELINES BROCHÉES et tout laine, ÉCOSSAISES ET VALENTINIENNES, CAMELIAS ET POPELINETTE, CACHEMIRE D'ÉCOSSE, MOUSSELINES de laine unies et imprimées, à petits dessins, pr enfants, SATIN DE CHINE. SOIERIES!! LUSTRINES NOIRES, GROS DE RHIN, GROS GRAIN, ARMURE, MOIRE ANTIQUE. TAFFETAS 3/4, pour châles et mantelets, GLACÉE unie et poult de soie, etc, etc, etc. —Egalement— Un assortiment complet de CALICOS ANGLAIS ET FRANÇAIS. E. REILLY & Co, No 126, rue du Canal. 12 sep—6t

F. REILLY & CO, No 126, rue du Canal. ONT reçu, par les derniers arrivages du Nord et de l'Europe, un fort stock choisi de marchandises, comprenant en partie: [illegible] PLAINS et KERSEY de la Georgie; JEANS et LINSEYS de Kentucky; [illegible] 12sept—6t

IL N'EST PAS TROP TARD D'ACHETER A BON MARCHÉ DES CHEMISES, DE LA BONNETERIE ET DE La Lingerie pour Messieurs. Des arrivages récents permettent à S. N. MOODY d'offrir à sa clientèle [illegible] Dépôt de Chemises de la Nlle-Orléans, A l'encoignure CANAL ET ROYALE. 12 sep—12,14,16

A VENDRE, en débarquement du navire [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS, No 18, Rue de Chartres. [illegible]

Paris.. Paris.. Paris. [illegible]

MAILLOT & SON, [illegible]

Changement de domicile No 44, RUE St-CHARLES. No 44, En face de l'Hôtel St-Charles.
B. PRADEL, Fabricant d'Instruments de Chirurgie et de Coutellerie, BANDAGES ET APPAREILS ORTHOPÉDIQUES. Seul dépôt, 44, rue St-Charles. 16 août—6m

B. PRADEL, 44 Rue St-Charles, 44, EN FACE DE L'HOTEL ST. CHARLES. FABRICANT d'instruments de chirurgie, bandages, appareils orthopédiques, [illegible] NB LES PHARMACIENS trouveront un grand assortiment d'instruments de chirurgie, bandages, [illegible] B. PRADEL, 44, rue St-Charles.

MARCHANDISES FRANÇAISES ET ETRANGÈRES. Nouveautés de saison. DÉBALLAGE. 250 [illegible] J. LEVOIS, rue Bourbon, près Canal.

SOIERIES D'AUTOMNE. L'E soussigné vient de recevoir un assortiment complet de soieries noires et en couleur, [illegible] POPELINES SOIE, SOIE FOULARD, [illegible] Cachemires français; [illegible] Articles de mode. [illegible] CHAPEAUX [illegible] JOHN TODD, Nos 12 et 14, rue de Chartres.

[illegible] JOHN TODD, Nos 12 et 14, rue de Chartres.

A VENDRE, Une HABITATION, Située sur la rivière Atchafalaya [illegible] à M. Derby & Trémoulet [illegible]

A VENDRE. Une jolie HABITATION [illegible] PAUL LACROIX, 12 sep, 18 rue Toulouse.

INVITATION BILLETS DE FAIRE PART, CARTES DE VISITES ET D'AFFAIRES Gravés dans le dernier goût et à des PRIX MODÉRÉS, PAR STEVENS No 7 Rue du Camp, au 1er. Dessins de machines, d'édifices, etc., gravés sur bois. 12sept—3m

$10 de récompense. [illegible] F. E. BERNARD, 12 sep—6t. 14, rue Canal.

[illegible] PAUL LACROIX, 12 sep, 18 rue Toulouse.

CIGARES de la Havane—[illegible] A F VALLS, 25 rue Tchoupitoulas.

Couvertures de E. Grasier. [illegible] S D GRATIAA & Co, 25, rue de la Douane.

[illegible] W F VREDENBURGH & Co, 28 Vieille Levée.

[illegible] PAULIN DUBEL, 27, rue de Chartres.

Bureaux à louer. [illegible]

Demande de teneur de livres. [illegible]

Changement de bureau. [illegible]

HUILE DE GRAINES DE COTON. LES soussignés, seuls agents de MESVILLE COTTON SEED OIL MANUFACTORY DE MM. P. MARTIN & Co, ont constamment en magasin un approvisionnement de cet article supérieur [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, No 44, Vieille Levée. [illegible] V. MAURIN, Donaldsonville, VABALLI & PHELPS, Plaquemine, A. FERRIS, Thibodeaux, DUFRESNE & HUNT, Bayou Goula, HOYE, DESLIAUX & Co, Plaquemine, [illegible]

Assomption, 22 août 1859. [illegible] A. FRANKLIN PUGH. Assomption, 1er juin 1859. [illegible] Signé: VINANT HÉBERT. Assomption, 9 juin 1859. [illegible] Signé: A. GENTIL. [illegible] Signé: G. PUGH. Nouvelle-Orléans, 25 août 1859. [illegible] (Signé) POTIER & FAUCHEUX. 13 septembre—1 m

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS. F. MALARD & Co A l'encoignure Canal et Vieille Levée. VIENNENT de déballer UN GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS D'HIVER [illegible] F. MALARD & Co.

Habillements d'Habitations! F. MALARD & Co, Encoignure Canal et Vieille Levée. [illegible] F. MALARD & CO.

Restaurant de l'Océan. AU COIN DES RUES CHARTRES ET MADISON. [illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane. Bureau No 25, rue du Camp. CAPITAL......$500,000. [illegible] E. GANUCHEAU, Président. A PICOLET, secrétaire. Nlle-Orléans, 17 août 1859.

$5 de Récompense. [illegible]

Avis. J'AI consolidé MM. Augustin & Thibaut les seuls agents [illegible] CLEAR LASTE. [illegible] AUGUSTIN & THIBAUT.

Changement de Domicile. No 82......... Rue Royale.........No 82. En face de la Banque des Citoyens. **A. H. DUPILHO,** FABRICANT DE COUTELLERIE, D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, [illegible] A. H. DUPILHO, 82 rue Royale.

HOTEL DES BOUCHERS, TENU PAR LA FAMILLE AZIQ, Rue Madison, près le marché aux viandes. [illegible]

A. B. STRAWBRIDGE & CO. AGENTS DE TOUS LES Journaux qui ont la plus grande circulation au Sud-Ouest. [illegible] A BON MARCHÉ [illegible]

EN VENTE CHEZ Ver. MORGAN & Co., Lecciones Orales sobre la Historia de Cuba, [illegible] PEDRO SANTACILIA.

Charbon Anthracite. Réduction de vingt pour cent. [illegible] SPENCER FIELD & CO.

HOTEL ST LOUIS. [illegible] O. E. HALL & Co.

J. H. & JOHN E. HOLLAND, AVOCATS.

J. H. HOLLAND, NOTAIRE PUBLIC ET COMMISSAIRE DE L'ETAT DU TEXAS, Rue St-Charles, No 79. 21 juil—1 an

Agendas! Agendas!! Agendas!!! [illegible] PAULIN DUBEL, 27, rue de Chartres.

Papier à Sucre. [illegible] PAULIN DUBEL, 27, rue de Chartres.

[illegible] PAULIN DUBEL, 27, rue de Chartres.

Nominations du parti Américain. ELECTION DU 7 NOVEMBRE 1859.
Congrès—Premier District.....J. E. BOULIGNY.
Sénat......................E. T. PARKER.
Coroner....................Dr R. D. BEACH.
Avocat du District.........C. H. BRADFORD.
GREFFIERS DES COURS.
Cour du 1er District—M. TREPAGNIER. 2me, F. H. WILTZ. 3me, E. TOLEDANO. 4me, J. O. CHALON. 5me, G. F. WHITE. 6me, ISAAC N. PHILLIPS.
COLLECTEURS DES TAXES D'ETAT. 1er District—SAML. ASKEW. 2me, JNO. HERNANDEZ. 3me, W. H. NEBLE(?). 4me, W. H. KEENE. Algiers, HYPOLITE FORTIER.
ASSESSEURS DE L'ETAT. Premier District—F. F. THIBODEAUX. 2me, T. A. HOULET. 3me, J. A. WATKINS. Algiers, J. E. R. CHISHOLM.
JUSTICES DE PAIX. Premier District—A. G. BRICE. 2me, D. F. MITCHELL. 3me, A. SAUCIER. 4me, E. MOREL. 5me, A. DUQUERCRON. 6me, A. FORTIER. 7me, J. A. BARRETT.
CONSTABLES. Première Cour de Justice—J. E. HOUGHTON. 2me, W. H. WATERS. 3me, SAML. HAMILTON. 4me, OCTAVE CALONGNE. 5me, LOUIS POWER. 6me, C. V. RENARD. 7me, E. L. MERLAND.
20 août—au 6 nov

CANDIDATS.

OSCAR DONNET. Candidat à la place de GREFFIER DE LA CINQUIÈME COUR DE DISTRICT. Election le 7 novembre prochain.

Assesseur d'Etat. LE soussigné a l'honneur de se présenter candidat à la place d'Assesseur d'Etat pour le Premier District, paroisse d'Orléans. [illegible] FRANCIS TURNER. 13 sept—1m

R. E. SCHLUTIUS. Candidat à la place de Constable du Troisième Juge de Paix. L'élection a lieu le 7 novembre 1859.

Candidat pour le Congrès. Nous sommes autorisés à annoncer M. LAWRENCE D. NICHOLLS comme candidat pour représenter au Congrès le Deuxième District de la Louisiane. 22 août

CHAMPAGNE, BORDEAUX, BOURGOGNE ET VINS DU RHIN. NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients, et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des marques suivantes de vins: EUGENE CLICQUOT, REIMS, SCHRODER et SCHYLER & Co, BORDEAUX, F. HASENKLEBER, NUITS, (Côte-d'Or), KIRCHNER & BRAUBURGER, [illegible] H. R. PEPIN & Co, No 33, rue de la Commune. 6 sept

INSTITUTION. G. BOYER, Rue Conti No. 143, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE. Ouverture des classes, LUNDI 12 SEPTEMBRE.

Bureau de prêts et de dépôts, de la Louisiane. No 79, rue St-Charles. Prêt d'argent Sur propriétés foncières, billets et immeubles de toutes espèces. [illegible] J. HART.

Changement de magasin. A. F. VALLS, Marchand de cigares et de produits de la Havane, a transporté son magasin du No 48, Passage de la Bourse, au No 25, RUE TCHOUPITOULAS.

Institution de Mme Parent, POUR LES DEMOISELLES, A l'encoignure des rues Royale et Hôpital. [illegible]

Nouveau Directory de Gardner pour 1860. [illegible] CHARLES GARDNER.

A [illegible] JUAN Y. DE EGAÑA, 47 rue Bienville.

VIN ROUGE [illegible] PREAU & COUTURE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

198 rue Royale—A. GERON—198 rue Royale. **PAPIERS PEINTS. Librairie française CHANGEMENT DE DOMICILE.** MONSIEUR ALFRED CHOL [illegible]

T. BACHELIER, Nos 28 et 30, rue des Ursulines, Nouvelle-Orléans. GRAINES nouvelles de jardinage et de fleurs [illegible] CAMELIAS ET DAHLIAS, [illegible]

Vacherie à vendre. [illegible]

JAMES H. PUTNAM, Autrefois de la maison Hall, Rodd & Putnam, FACTEUR DE COTON ET DE SUCRE, IMPORTATEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE. [illegible] No 62, rue Carondelet.

TABAC.—42 balles tabac Vuelta de Abajo [illegible] TRONSONOS, No 16, rue de la Douane.

Demande d'associé. [illegible]

AU BON MARCHÉ. MAISON E. GUITTARD, Encoignure Ste-Anne et Royale. INDIENNE ANGLAISE.......10 cts la verge. JACONATS FRANÇAIS.......20 cts. BATISTE PUR FIL, imprimée 20 cts. TOILES DU NORD.......25 cts. ORGANDIS FRANÇAIS......25 cts. MALAKOFF, 11 cercles par aune, [illegible]

PAPIERS PEINTS. Aux Propriétaires et Entrepreneurs. EMILE CHOPIN, colleur de papiers peints [illegible]

Conservez vos dents. J. A. GABADAVANT, chirurgien-dentiste, [illegible]

Institution Collégiale de la Nouvelle-Orléans. Ou Pensionnat et externat de jeunes demoiselles. Dirigée par MADAME M. LOCQUET, No 202, RUE DU CAMP. CET établissement fondé par Mme MACAULAY et [illegible] Mme LOCQUET invite respectueusement les parents et les familles à venir visiter son pensionnat [illegible]

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES. INSTITUTION STE-ANNE, Dirigée par LES RELIGIEUSES ST-JOSEPH, Rue St-Philippe, au coin de la rue Galvez. CET établissement [illegible] Enseignement.—Lecture, écriture, grammaire, histoire ancienne et moderne, géographie, cosmographie, arithmétique, dessin linéaire, tenue des livres. Langues.—Française et anglaise. Travaux d'aiguille. [illegible]

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ET ISOLATES. [illegible] McCERREN, LANDRY & CO.

MAGNIFIQUE SALLE A LOUER. UNE VASTE ET MAGNIFIQUE SALLE [illegible] 8 sept—1m

Demande de Cuisinière. ON demande une bonne cuisinière, française, [illegible] M. MOREAU, restaurant, rue du Canal.

Avis de Société. LES soussignés ont formé une société sous la raison McCERREN, LANDRY & Co, [illegible] W. McCERREN, [illegible] LANDRY, A. J. POWELL. Nouvelle-Orléans, 5 août 1859.

Notice. LE soussigné a, ce jour, pris en société M. Edward Durrive [illegible] EDWARD DURRIVE & Co. Nlle-Orléans, 1er septembre 1859.

Avis de Société. LES soussignés ont formé une société sous la raison de CRUZAT & WILSON, pour les affaires de commission en général, et les importations de produits de la Havane. WILLIAM CRUZAT. WILLIAM HENRY WILSON.

LES soussignés ont, à partir de ce jour, formé une société [illegible] DROUET & GANUCHEAU [illegible] E. DROUET. E. N. GANUCHEAU.

DROUET & GANUCHEAU, MARCHANDS DE PRODUITS, No 66, rue Poydras, Entre Camp et Magasins, [illegible]

McCerren, Landry & Co. ENCANTEURS, ESTIMATEURS et AGENTS en général pour la vente de propriétés foncières, esclaves, meubles, actions de banques; [illegible]

A. CASSARD & Co. Marchands de Comestibles et de Produits, No 26 rue Tchoupitoulas. [illegible] A. CASSARD. F. NICAUD. Nlle-Orléans, 1er septembre 1859.

A Louer. [illegible]

Changement de Local. LE COLLEGE COMMERCIAL DE DOLBEAR a été transporté DANS LA GRANDE BATISSE EN PIERRE Connue sous le nom de "Story Building," Encoignure Camp et Commune. [illegible]

Changement de domicile. MAISON J. FLEURY & Co., SUCCESSEURS J. M. EANG. NOUS avons l'honneur d'informer nos nombreux clients, nos amis et le public en général [illegible] J. FLEURY & Co.

DUGUY SAULET & Cie No 74 rue de Chartres. [illegible]

Bureau de la Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands. [illegible]

A PARTIR de 15 courant, les bureaux de cette compagnie [illegible]

A VENDRE—[illegible] DESRAY, courtier, No 10, rue de la Douane.

VINS ROUGES [illegible] QUITROCHE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis.

VIN BLANC [illegible] QUITROCHE & LANGSDORFF, 13 et 15 rue St-Louis.

COGNAC [illegible] QUITROCHE & LANGSDORFF, 13 et 15 rue St-Louis.

BOUTEILLES VIDES, [illegible] QUITROCHE & LANGSDORFF.

BOUCHONS [illegible] QUITROCHE & LANGSDORFF, 13 et 15 rue St-Louis.